

AVIS DE L'INSERM SUR LA CRYOTHÉRAPIE

Un rapport de l'Inserm sur la cryothérapie met en lumière l'absence de preuves d'efficacité de la pratique, qui présente des effets indésirables.

Publié le 4 septembre 2019, un rapport d'évaluation de la **cryothérapie corps entier** à visée thérapeutique a été effectué par l'Unité 1178 Santé mentale et Santé publique de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale).

Cette **physiothérapie** par le **froid** compte deux pratiques. La **cryothérapie corps entier** plonge l'individu, tête comprise, dans une chambre cryogénique, de -110 °C jusqu'à -170 °C, pendant 2 à 3 minutes. La **cryothérapie corps partiel** prend place, quant à elle, dans une cabine dont la partie supérieure est ouverte, la tête n'est donc pas exposée au froid. La température descend alors jusqu'à -195 °C. L'Inserm précise que la dénomination « cryothérapie corps entier » regroupe souvent les deux techniques.

UNE UTILISATION ÉTENDUE AU GRAND PUBLIC

Destinée, à l'origine, aux **sportifs de haut niveau**, la cryothérapie revendique deux actions, à savoir la prévention et le traitement des douleurs musculaires après l'effort.

Cependant, la pratique s'est élargie à la prise en charge des **douleurs chroniques**. Ainsi, la cryothérapie est prodiguée aux patients atteints de fibromyalgie, de polyarthrite rhumatoïde, de psoriasis, de sclérose en plaques, de troubles anxieux, etc. Elle est même proposée dans une optique de **bien-être** ou **esthétique**.

D'ailleurs, comme le souligne l'Inserm, l'exploitation des cabines de cryothérapie n'est pas restreinte à une profession en particulier. En outre, les séances ne font pas l'objet d'un **conventionnement** de l'Assurance maladie.

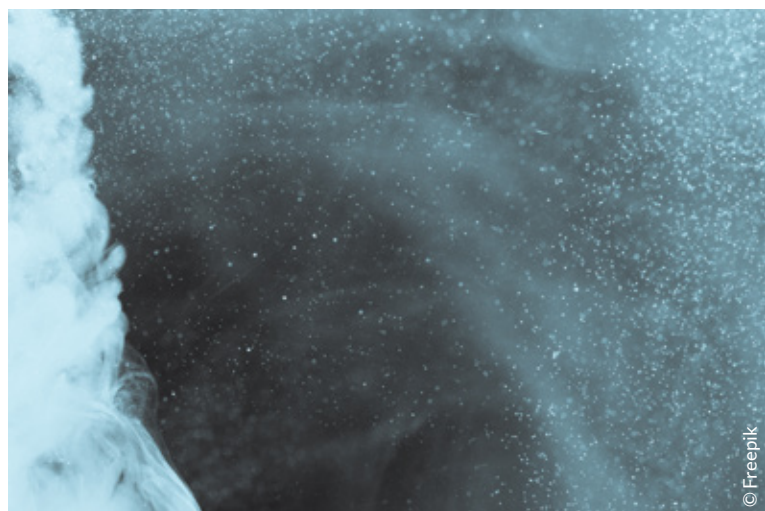
EFFICACITÉ DE LA PRATIQUE

Quant aux **bénéfices**, les résultats des études réalisées sur le sujet ne seraient **pas probants**. « D'une part, quand ils sont en faveur d'un effet positif de la cryothérapie, ces résultats sont modestes et mesurés [...] à très court terme, affirme l'Inserm. D'autre part, la qualité méthodologique des études laisse beaucoup à désirer ».

De plus, les auteurs alertent sur les **effets secondaires**. Des études de cas, témoignages de professionnels ou affaires en justice font ainsi état de brûlures, céphalées, urticaire chronique au froid ou encore intolérances digestives.

En conclusion, le rapport déclare qu'il est « difficile de se prononcer sur l'efficacité de la cryothérapie corps entier [et qu'il] ne faut pas négliger les effets indésirables ». Enfin, la soumission du procédé à des **études scientifiques** est préconisée avant qu'elle ne soit proposée comme approche thérapeutique.

Le rapport sur aquae-officiel.fr



© Freepik

2 CARTE BLANCHE

Philippe Sueur, maire d'Enghien-les-Bains

3 STRATÉGIE

Uala développe Balinea en France
Le Castel Clara repris par Paris Inn Group

5 TOURISME

Vers un rachat de Thomas Cook France
Airbnb prévoit d'entrer en Bourse en 2020

6 SANTÉ & RECHERCHE

Nouveau programme nutrition santé
Les effets de la détente en cure thermique

8 JURIDIQUE

Budget 2020 de la Sécurité sociale
Réglementation européenne de l'IA

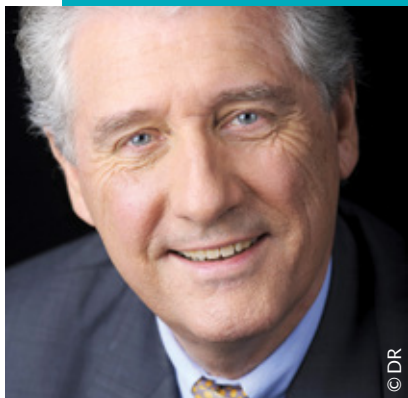
11 INNOVATION

Thérapie digitale pour lâcher prise
Se ressourcer grâce au Bulloscope

12 MONDOSCOPIE

Europe
Amérique
Asie
Afrique

CARTE BLANCHE



PHILIPPE SUEUR

Maire d'Enghien-les-Bains

1^{er} vice-président du conseil
départemental du Val-d'Oise

Président de l'ANETT

ENGHIEN-LES-BAINS, CAPITAL(E) DU TOURISME BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

Le bien-être ne se décrète pas, il se construit avec soi-même et en harmonie avec un environnement qu'il convient de protéger, une nature préservée et partagée, un urbanisme aéré et durable où le contenant a autant d'importance que le contenu.

Si le bien-être est un enjeu personnel, il est aussi collectif. Un écosystème naissant en développe les multiples facettes en termes de santé, de tourisme et d'art de vivre. C'est désormais un enjeu économique et sociétal.

Enghien-les-Bains, station classée de tourisme, qui doit son existence au thermalisme médical, cultive une qualité de vie et vise désormais à soutenir un tourisme bien-être & santé.

Enghien-les-Bains, la station thermale de Paris, se devait de recevoir Aquæ Panorama, futur « Davos du bien-être » réunissant les professionnels de la santé, des métiers de l'eau et du tourisme du bien-être, qui est devenu à travers le monde une économie générant un PIB de 501 milliards d'euros.

La France, qui n'est pas leader sur ce champ, doit s'inscrire dans une dynamique d'innovation et de qualité.

Je remercie chaleureusement Marie Morani, la remarquable éditrice d'Aquæ, l'incontournable lettre de l'actualité professionnelle, d'avoir choisi Enghien-les-Bains pour cette première. Je la félicite d'associer Jean-Jacques Gauthier, commissaire général de l'événement, ainsi que Joël de Rosnay, ce grand scientifique, qui ne dissocie jamais la science et la pensée dans un monde toujours en mutation dont il est le fin observateur.

J'apprécie particulièrement l'important partenariat du groupe Barrière, fidèle à sa vocation d'excellence et à son engagement durable, qui nous permet d'accueillir Aquæ Panorama dans un cadre exceptionnel ; que Bruno Cagnon, président de la Société Touristique et Thermale d'Enghien, en soit vivement remercié.

Tout concourt au succès de ces rencontres, qui s'imposeront « naturellement » comme un rendez-vous majeur du tourisme bien-être & santé.

JE M'ABONNE



1 AN

22 NUMÉROS
+ ESPACE ABONNÉS
(accès illimité aux archives,
espace documentaire)

360 €

2 ANS

44 NUMÉROS
+ ESPACE ABONNÉS
(accès illimité aux archives,
espace documentaire)

690 €

Abonnements multiples & écoles :
nous consulter

Service abonnement

39, avenue de la Marne - 64200 BIARRITZ
Tél. : 05 59 24 73 60 - Fax : 09 83 24 73 60
abonnement@palindrome-edition.fr

WWW.AQUAE-OFFICIEL.FR

OURS

AQUÆ - Publié un mardi sur deux
N° 158 du 8 octobre 2019

Éditeur :

PALINDROME ÉDITION
aquae@palindrome-edition.fr

Directeur de la publication :
Marie MORANI

Conseiller éditorial :
Jean-Michel AUDINEAU

Directeur marketing éditorial :
Michel BONTEMPS

Directrice des opérations spéciales :
Carine SARRIQUET

Rédacteur :
Joséphine BRILLAND

Relecture :
Sophie LOUBIER

Maquette :
Palindrome Édition

Communication digitale :
Alban DEROUET

Abonnements & Annonces :
Nicolas SARRADE
commercial@palindrome-edition.fr

Imprimé en France par
DUPLI-PRINT
2, rue Descartes
95330 DOMONT

Dépôt légal à parution

Commission paritaire :
0423 T 91568 / ISSN : 2262-5623

Toute reproduction même partielle est strictement interdite et donne lieu à des sanctions pénales conformément au Code de la propriété intellectuelle.

UALA DÉVELOPPE BALINEA EN FRANCE

La plateforme française de réservation de beauté et de bien-être, Balinea, étend son expertise en proposant aux professionnels une solution de gestion.

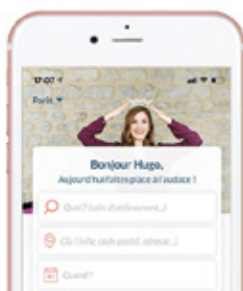
UALA.

La solution de gestion



balinea

La plateforme de réservation



© Ujala

La société italienne Ujala a fait l'acquisition, en mai dernier, de Balinea, plateforme française de réservation de soins de beauté (Aquaë n° 152). Depuis, le nouveau propriétaire a procédé au développement de l'offre de l'interface.

L'INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES D'UALA

Ainsi, en plus d'une marketplace, Balinea comprend désormais une solution de gestion. Ujala Business se destine aux professionnels du spas, aux instituts de beauté et aux salons de coiffure. Elle comprend l'organisation des rendez-vous en temps réel, des statistiques sur le chiffre d'affaires ou les employés, la facturation électronique, la gestion des commandes et des stocks, l'émission de reçus électroniques, etc.

Le site web français intègre donc les technologies mises au point par l'entreprise italienne. L'équipe innovation d'Ujala a notamment présenté, en

novembre 2018, le système d'exploitation Next, qui s'appuie sur une intelligence artificielle. Il permet de fournir des informations prédisant les besoins de la clientèle.

Par ailleurs, l'assistant numérique Cube propose aux établissements des données clients (derniers soins réservés, préférences en termes d'horaires, fréquence de réservation, dépenses moyennes, etc.).

UNE SOLUTION À 360°

« L'idée est de devenir le seul acteur au niveau européen qui propose une solution à 360° sur la gestion et la réservation dans la beauté et le bien-être », indique Giampiero Marinò, chief operating officer du groupe Ujala et président de Balinea.

En termes d'image, la plateforme française n'a pas connu de modifications. « Balinea est une marque très forte, notamment sur le BtoC, sur laquelle nous souhaitons capitaliser », ajoute Giampiero Marinò.

CARNET



© Patrice Lapointe - Nice-matin

Yann Gillet a rejoint, en juillet dernier, l'équipe de l'Hôtel Martinez, à Cannes (06), en qualité de directeur général. Auparavant, il officiait déjà au sein du groupe Hyatt en tant que directeur d'un établissement à São Paulo (Brésil), du Hyatt Regency Paris - Charles de Gaulle ou encore d'un hôtel à Casablanca (Maroc). Il succède à Alessandro Cresta, qui a été nommé à la direction de l'Hôtel du Palais, à Biarritz (64).



© DR

Damien Wahanin a pris ses fonctions en tant que directeur de l'établissement thermal Irénée Accot de Cilaos, à La Réunion, le 1^{er} juillet 2019, un poste jusqu'alors

occupé par David Alaux.

Kinésithérapeute de formation, Damien Wahanin a pratiqué en libéral pendant 15 ans avant de devenir cadre de santé à l'ASRD, association spécialisée dans l'hospitalisation à domicile à La Réunion, pendant 3 ans.

EN BREF

FOCUS SUR L'ÉCONOMIE POUR LE SITE D'Auvergne Thermale

Auvergne Thermale a inauguré, fin août 2019, sur son site internet, Auvergne Thermale Éco, rubrique dédiée à l'information économique des stations thermales d'Auvergne. Chaque mois, il présentera une station thermale. Cette initiative s'appuie sur un partenariat avec Le Courrier des Entreprises, qui se présente comme une revue de presse de l'actualité économique en Auvergne.

RÉAMÉNAGEMENTS À LA CHENEAUDIÈRE & SPA

La Cheneaudière & Spa, à Colroy-la-Roche (67), a engagé une seconde phase de travaux pour un montant de 3,5 M€, au printemps 2019. Elle concerne l'aménagement des accès et extérieurs de l'hôtel, la scénographie du spa et la création d'une salle de sport pour le personnel. La première série avait permis, en 2017, de rénover les chambres et les restaurants, puis d'agrandir le spa, pour 3,5 M€.



© Club Med

Xavier Mufraggi remplace Sylvain Rabuel au poste de directeur général des marchés Europe-Afrique pour Club Med depuis début septembre dernier. Il assurait cette fonction pour l'Amérique du Nord et les Caraïbes depuis 2008. Basé à Paris, il a pour mission le développement de l'activité marketing, digitale et commerciale, de la considération client ou encore l'ouverture de nouveaux marchés.

L'ENTRETIEN

Grégory POURRIN

Directeur général
Paris Inn Group

1 Pourquoi votre groupe a-t-il privilégié cette destination ?

Cela nous intéressait de comprendre comment fonctionnait cet actif atypique avec des accès compliqués mais, paradoxalement, des performances assez bonnes. D'ailleurs, il faut conserver ce côté très retiré et, en même temps, offrir une évolution à la clientèle. Par exemple, nous souhaitons en faire une destination annuelle. Nous pensons qu'elle peut effectivement vivre à l'année, car la fraîcheur qu'on y cherche en été se transforme en douceur hivernale.

2 Une rénovation des deux établissements est-elle prévue ?

Le site sera réorganisé et les bâtiments optimisés. Tout l'enjeu est d'être capable d'opérer cette évolution progressivement, sans pénaliser l'activité. Et ainsi essayer d'attirer une nouvelle clientèle tout en conservant l'ADN qui fait la réputation des établissements. Pour parler de calendrier, la décoration devrait être repensée dès cet hiver et le spa en 2020. En particulier, pour la thalassothérapie, je pense qu'il est important de s'orienter vers le bien-être. Je trouve que quand on va en thalasso, on ne veut pas se sentir comme un patient, mais plutôt comme un client. En revanche, ces centres doivent s'appuyer sur les bienfaits de la mer pour la santé. Il est primordial de mettre en avant ces vertus.

3 Paris Inn Group se positionne-t-il sur de nouvelles destinations ?

On est très contents d'avoir pu s'implanter à Belle-Île, car nous sommes en train de mailler le territoire. Nous regardons ainsi plusieurs destinations, notamment toutes les villes majeures en Europe. Mais aussi des métropoles en France, comme Lyon, Lille, Nantes, Toulouse, Strasbourg, Chamonix ou encore Grenoble.

LE CASTEL CLARA REPRIS PAR PARIS INN GROUP

Le groupe de gestion et d'investissements hôteliers Paris Inn Group entend regrouper le Castel Clara et le Grand Large au sein d'un même resort, qui connaîtra une rénovation.



© Paris Inn Group

L'entreprise **Paris Inn Group**, experte en gestion hôtelière et en investissements, a effectué **deux acquisitions** à **Belle-Île-en-Mer** (56). La première, finalisée en juin dernier, porte sur le **Castel Clara**, hôtel, thalasso et spa, qui était détenu par la famille Goumy. La seconde, conclue fin septembre 2019, concerne le **Grand Large**, hôtel 3 étoiles. Pour ces opérations, le groupe s'est associé à Beauvau Capital, entre autres. À l'exception des anciens propriétaires, les équipes opérationnelles sont maintenues.

ACCOMPAGNER
LA MUTATION TOURISTIQUE

« Nous nous sommes intéressés à ces actifs, parce qu'il n'y aura jamais d'équivalent à ce lieu très atypique et aussi parce que, sur cet emplacement, la Côte atlantique n'a pas encore connu sa mutation touristique », explique **Grégory Pourrin**, directeur général de Paris Inn Group. D'ailleurs, l'enjeu majeur porte sur la transformation en **destination touristique annuelle**.

Les nouveaux propriétaires et gestionnaires entendent également composer un **resort** regroupant les deux établissements, qui seront réaménagés. Ce **double bâtiment** proposera des offres d'hébergement, de restauration et de bien-être à travers le spa et la thalassothérapie, qui sera entièrement réorganisée. « Nous pensons que c'est le moment de faire prendre à la thalassothérapie le **virage du bien-être** », déclare Grégory Pourrin.

Mettre en avant la vie locale

Parallèlement, Paris Inn Group s'est également porté acquéreur d'un **terrain de 17 hectares**, situé à proximité. Aucune construction n'y est, à proprement parler, envisagée. Il s'agira d'exploiter la parcelle afin de **cultiver** une partie des produits qui seront présentés dans les menus de **restauration**.

« Le site se prête bien à un échange sur les points d'intérêt de Belle-Île », souligne le directeur général. Des ponts seront donc créés avec la **vie locale**, notamment avec les pêcheurs.

Enfin, la problématique du **transport** occupe une place centrale. Afin de faciliter l'accès à la destination, un travail est réalisé sur la mise en place d'une **desserte aérienne**. « Nous étudions le projet d'une triangulation, avec des petits avions de tourisme, entre Vannes, Belle-Île-en-Mer et Lorient, avec l'objectif de 100 euros le siège », indique Paris Inn Group.

À RETENIR

Le site de Belle-Île-en-Mer est appelé à devenir un complexe combinant les hôtels Grand Large et Castel Clara, dont la thalassothérapie sera réaménagée.

VERS UN RACHAT DE THOMAS COOK FRANCE

Le voyageur anglais, en faillite, a cessé son activité, alors que Thomas Cook France fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire afin d'être repris.

Le 23 septembre dernier, le groupe **Thomas Cook** a annoncé sa **faillite**. Le voyageur, créé en 1841 en Angleterre, a donc été placé en **liquidation immédiate**.

Il a été contraint de cesser ses activités au Royaume-Uni alors que près de 600 000 touristes se trouvaient encore dans leurs destinations de vacances. Concernant les **clients français**, ils étaient environ **10 000** en cours de voyage avec la compagnie au moment de la banqueroute.

Les **services de l'État** ont donc été mobilisés. En particulier, un dispositif de garantie a été activé par l'**APST** (Association professionnelle de solidarité du tourisme) dans le cadre de la **directive européenne** sur les **voyages à forfait**.

Les touristes ayant acheté au moins **deux prestations** (transport et séjour) auprès de Thomas Cook peuvent ainsi bénéficier d'une **couverture** en cas de difficultés de transport et avec les établissements hôteliers.

Pour l'Hexagone, l'APST a d'ailleurs estimé le coût du rapatriement des clients directs à **5 millions d'euros**.

UNE DETTE DE PLUS D'UN MILLIARD D'EUROS

Malgré des **discussions** avec différents acteurs, dont l'actionnaire majoritaire, le Chinois **Fosun**, l'entreprise britannique n'a pas été en mesure de trouver les fonds nécessaires pour éviter la déroute. **200 millions de livres** (près de

225 millions d'euros) devaient être obtenues pour effacer la **dette d'1,2 milliard de livres** (1,35 milliard d'euros).

En outre, d'autres **raisons** expliqueraient la situation, telles que le Brexit, l'essor des agences de voyages en ligne ou encore la concurrence des compagnies low cost.

LA FILIALE FRANÇAISE EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Parallèlement, une déclaration de **cessation de paiement** auprès du tribunal de commerce de Nanterre a été effectuée par **Thomas Cook France**, qui compte 780 employés et 172 agences de voyages. D'ailleurs, elle enregistre un chiffre d'affaires de 425 millions d'euros.

Le 1^{er} octobre dernier, l'audience a permis d'ouvrir une **procédure collective de redressement judiciaire**. « *L'objectif est d'assurer la continuité de l'activité de l'entité française et d'avancer rapidement sur une solution de reprise sous la protection du tribunal* », déclare la **filiale française** de la société. Cette dernière précise d'autre part que des propositions ont d'ores et déjà été déposées de la part de « *plusieurs repreneurs potentiels sérieux du secteur du tourisme* ».

En pratique, les entreprises intéressées peuvent déposer leurs offres jusqu'au 22 octobre 2019. Une nouvelle audience a été programmée le 5 novembre prochain.



À RETENIR

La faillite de Thomas Cook au Royaume-Uni a engendré la mise en redressement judiciaire de sa filiale française, qui attend des candidatures de reprise.

EN BREF

L'HÔTEL-DIEU SE TRANSFORME EN HÔTEL INTERCONTINENTAL

L'InterContinental Lyon - Hôtel-Dieu a ouvert ses portes le 4 juin dernier, à Lyon (69), au cœur du complexe Grand Hôtel-Dieu. Et ce, après 4 ans de **rénovation** de l'ancien hôpital sous la houlette de l'architecte d'intérieur **Jean-Philippe Nuel**. Les clients ont notamment accès au **spa Le Tigre**.

DÉMÉNAGEMENT DU SIÈGE D'ATOUT FRANCE

Le **siège d'Atout France**, l'agence de développement touristique de la France, a déménagé en septembre dernier. Les équipes se sont donc installées au sein d'un immeuble de bureaux dans le 14^e arrondissement de **Paris** (75). Ce mouvement s'inscrit dans la **politique d'économie** de l'agence, amenée à réduire ses **dépenses de fonctionnement**, comme annoncé au cours du 4^e CIT (Comité interministériel du tourisme), en mai dernier (*Aquæ n° 151*).

AIRBNB PRÉVOIT D'ENTRER EN BOURSE EN 2020

Le spécialiste de la location d'hébergements touristiques, fondé en 2008, a affiché, le 19 septembre dernier, son intention d'**entrer en Bourse** au cours de l'année 2020. **Airbnb, licorne** américaine (terme qui désigne les startups valant plus d'un milliard de dollars), a été valorisée à **31 milliards de dollars** (28 milliards d'euros) en mars 2017. Depuis sa création, elle applique une **politique de diversification**, comme le montre le lancement d'**Airbnb Luxe**, en juillet dernier (*Aquæ n° 154*), ou encore le développement des fonctionnalités à destination des voyageurs d'affaires (*Aquæ n° 157*).

RALENTISSEMENT DES DÉPENSES DE SANTÉ EN 2018

Les **dépenses de santé** en 2018 ont atteint **203,5 milliards d'euros**, selon un rapport de la **DREES** (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), publié le 10 septembre dernier. La **consommation de soins et de biens médicaux** enregistre donc un ralentissement. Sa croissance s'élevait effectivement à 1,5% alors qu'elle était de + 1,7% en 2017 et de + 2,1% en 2016. En cause, la « *nette décélération des soins hospitaliers* », explique le rapport. Par ailleurs, la DREES souligne la **hausse des soins d'infirmiers** et de **masseurs-kinésithérapeutes**. Cela s'explique par le vieillissement de la population, qui engendre une augmentation des personnes en perte d'autonomie.

Le rapport sur aqua-officiel.fr

LES PRIORITÉS DU NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

La **Ligue contre le cancer** est présidée par le **Pr Axel Kahn** depuis le 28 juin dernier. Lors de l'assemblée générale de l'organisation, ce directeur de recherche à l'Inserm a présenté ses **priorités**. Ainsi, il entend notamment mettre en place une meilleure **politique de prévention**, passant par l'information et la sensibilisation du grand public. En s'appuyant sur les comités départementaux, il préconise de poursuivre les **actions de terrain**. En outre, il met l'accent sur la promotion du **droit des malades**. Enfin, il s'est prononcé en faveur d'une **recherche pluridisciplinaire**. « *Pour un homme des 'territoires' comme je le suis, l'implantation de la Ligue au plus près des Français grâce au 103 Comités départementaux me semble être une chance à renforcer* », explique le Pr Axel Kahn.

NOUVEAU PROGRAMME NUTRITION SANTÉ

Le **PNNS 2019-2023** entend permettre à la population française de rester en bonne santé en adoptant de saines habitudes en termes d'alimentation et d'activité physique.



Le **4^e Programme national nutrition santé** (PNNS) a été engagé le 20 septembre dernier pour la période **2019-2023**. « *Améliorer la santé de chacun par l'alimentation et l'activité physique [est] un enjeu majeur de santé publique* », déclare **Agnès Buzyn**.

RESTER EN BONNE SANTÉ

Il a pour ambition d'« *augmenter l'activité physique et [de] réduire la sédentarité, [d']améliorer les consommations alimentaires et les apports nutritionnels en tenant compte des enjeux de développement durable* », déclare la ministre des Solidarités et de la Santé. Ainsi, une baisse du **surpoids** et de l'**obésité** pour tous les âges est visée, de même que la **dénutrition** des plus de 80 ans.

CINQ AXES PRIORITAIRES

Au total, 24 objectifs ont été établis.

■ « **Améliorer pour tous l'environnement alimentaire et physique** ». En ligne de mire : la réduction des quantités de

sel, de sucres et de graisses dans l'alimentation, l'amélioration des pratiques industrielles ou encore la promotion des mobilités actives.

■ « **Encourager les comportements favorables à la santé** ». Le Nutri-Score doit, par exemple, être développé. En outre, les professionnels de la nutrition recevront des formations sur la prévention.

■ « **Mieux prendre en charge les personnes en surpoids, dénutries ou atteintes de maladies chroniques** ». Et ce, via la prescription d'une activité physique adaptée ou la mise en place d'une Semaine nationale de la dénutrition.

■ « **Impulser une dynamique territoriale** ». Un colloque annuel devrait, entre autres, voir le jour pour promouvoir les initiatives locales.

■ « **Développer la recherche, l'expertise et la surveillance** ». Des axes de recherches spécifiques sont à approfondir, notamment en sciences du comportement.

Le programme sur aqua-officiel.fr

E-SANTÉ

DES SMARTPHONES CONTRE LE CANCER

DreamLab, application développée par l'**Institut médical de Garvan** (Australie) et la **fondation Vodafone**, propose de participer à la **recherche sur le cancer**. Elle s'appuie sur la **puissance des smartphones**, qui récoltent des données et réalisent des **calculs**. Cette solution a, par exemple, permis d'identifier des molécules aux effets anticancéreux dans les fruits et légumes.

UNE MONTRE POUR PRÉVENIR LES AVC

En septembre dernier, **Withings** a lancé sur le marché européen **Move ECG**. Connectée à l'application **Health Mate**, cette montre analogique est capable d'enregistrer un **électrocardiogramme**. De plus, elle détecte les **fibrillations auriculaires** à l'origine de 30% des accidents vasculaires cérébraux. Enfin, un rapport de suivi peut être généré et transmis au médecin.

LES EFFETS DE LA DÉTENTE EN CURE THERMALE

La 8^e édition des Journées psychiatriques Saujon-Royan a permis de révéler les résultats de l'étude réalisée en septembre 2016 aux thermes de Saujon sur le lâcher prise en cure thermale.

■ **PRÉSENTATION.** Les **thermes de Saujon** (17) ont participé à une étude consacrée à l'impact du **lâcher prise** sur les effets d'une **cure thermale à orientation psychosomatique**. Menée par le **Dr Fabienne Lo Re**, médecin inspecteur de santé publique, elle a été présentée aux Journées psychiatriques Saujon-Royan, le 27 septembre dernier. Ces travaux ont pour objectif d'analyser le **rôle de la détente** au cours de la crénothérapie sur les manifestations cliniques.

■ **MÉTHODOLOGIE.** L'expérimentation a été conduite auprès de **27 curistes** qui ont suivi une cure à orientation psychosomatique en septembre 2016, à Saujon. Un **questionnaire standardisé** leur a été proposé en début, milieu et fin de cure, puis 6 semaines et 4 mois après la fin du séjour. Et ce, afin d'estimer la progression à court et à moyen terme. Les interrogations portaient sur le **degré de détente**, mesuré sur une échelle de 1 à 4.

En outre, l'**état clinique** est évalué, selon différents outils, comme l'échelle HAD (hospital anxiety and depression scale), qui dépiste des troubles anxieux et dépressifs. Ou encore des échelles d'auto-évaluation visuelles analogiques pour étudier les **symptômes psychosomatiques** (sensation de bien-être, tension intérieure, somnolence, troubles de la concentration, fatigue, humeur dépressive, signes fonctionnels sensoriels, etc.).

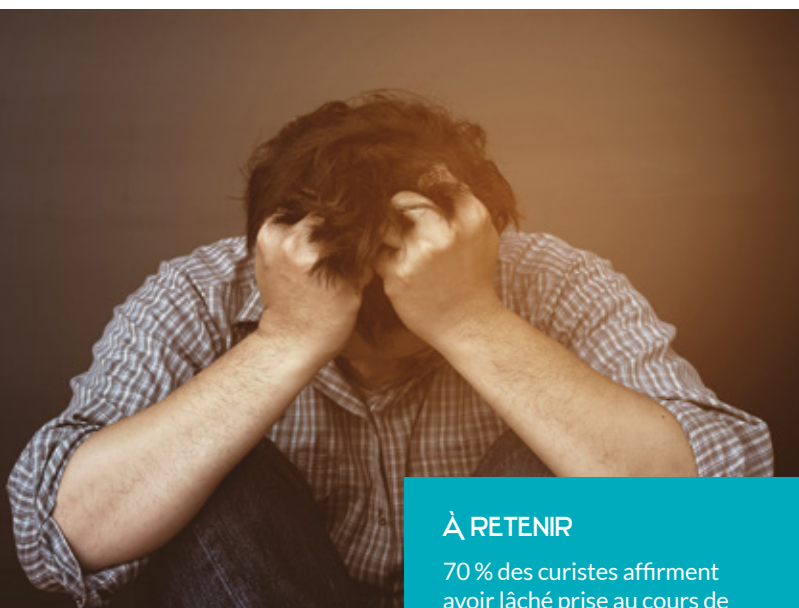
■ **RÉSULTATS.** Les auteurs considèrent que le lâcher prise est atteint lorsque le niveau de détente est supérieur ou égal à 3 (au minimum) 7 fois au cours de la cure. Ainsi, les résultats soulignent qu'environ **70 % des curistes** ont **lâché prise**.

Parallèlement, une **évolution favorable** des signes cliniques a été remarquée. En effet, les scores HAD sur l'anxiété et la dépression connaissent une diminution chez près de **80 % des individus** à court et moyen terme. La **sensation de bien-être** se trouve, quant à elle, optimisée pour plus de 85 % des curistes à court terme et plus de 65 % à moyen terme. Enfin, sont rapportés des progrès au niveau du **sommeil** et de la **douleur**.

■ **CONCLUSION.** L'équipe conclut que les symptômes psychosomatiques montrent une **évolution positive** après la cure. En outre, une **corrélation** a été établie entre un niveau de **détente** important et l'**amélioration des signes cliniques**.

Cependant, les **faibles effectifs** soumis à l'expérimentation sont mis en avant. «*Un échantillon plus important donnerait plus de puissance à l'étude et pourrait confirmer certaines tendances observées*», indiquent les auteurs. Cela permettrait d'ailleurs de distinguer les **déterminants** du lâcher prise.

L'étude sur aquae-officiel.fr



À RETENIR

70 % des curistes affirment avoir lâché prise au cours de la cure thermale, une attitude qui s'accompagne d'une amélioration des symptômes psychosomatiques post cure.

EN BREF

AMÉLIORER LE SOMMEIL DES AIDANTS

Publiée dans le *Journal of the American Medical Association Network Open*, en août 2019, une étude de l'**université de Baylor** (États-Unis) s'est intéressée au **sommeil des aidants** de patients atteints de **démence**. Cette revue de la littérature a analysé les données de plus de 3 200 aidants naturels. Une différence de la **durée** de sommeil par rapport à la moyenne a été remarquée. Les membres du panel dorment effectivement **2,4 à 3,5 heures de moins** par semaine. En outre, la qualité du sommeil est significativement inférieure. Au vu de l'importance du sommeil pour la santé mentale, physique et cognitive, les auteurs suggèrent le développement d'un **accompagnement spécifique**.

L'étude, en anglais, sur aquae-officiel.fr

TRAITER LA POLYARTHRITE RHUMATOÏDE VIA LE NERF VAGUE

Des chercheurs, menés par le **Dr Mark Genovese**, de la faculté de médecine de l'**université de Stanford** (États-Unis), se sont intéressés à l'impact de la **stimulation** du **nerf vague** sur les symptômes de la **polyarthrite rhumatoïde**. Les résultats de cette étude pilote ont été mis en lumière lors du congrès de l'**Eular** (Ligue européenne contre le rhumatisme), en juin 2019. 14 patients se sont vu implanter un **dispositif miniature** de **neurostimulation**, le «**MicroRegulator**» («**Micro Régulateur**»). La stimulation a été effectuée entre 1 et 4 fois par jour pendant 3 mois. Les résultats soulignent une **réduction des symptômes**. Les auteurs estiment que le dispositif pourrait être envisagé comme approche thérapeutique de cette pathologie et d'autres affections chroniques inflammatoires. De plus, ils préconisent la mise en place d'une étude à plus large échelle.

PARTICIPATION DE L'UE VIA UN FONDS DÉDIÉ AUX SECTEURS «ESSENTIELS»

La **Banque européenne d'investissement**, organe de l'Union européenne, a injecté

en septembre dernier **80 M€** dans le **fonds Eiffel Essentiel**. Ce dernier entend accompagner des entreprises dans la **santé**, les énergies renouvelables et l'agriculture durable. Établi sur 15 ans, le fonds cible un engagement de 400 M€.

UN DÉPUTÉ PUBLIE UN LIVRE CONTRE LA MALBOUFFE

Loïc Prud'homme, député de la Gironde (33), a fait paraître, le 12 septembre 2019, *Malbouffe : un député met les pieds dans le plat*. Après avoir présidé la **commission d'enquête sur l'alimentation industrielle**, le parlementaire fustige l'**industrie agroalimentaire** qu'il estime à l'origine de la montée de l'obésité et du diabète. Il dénonce également le manque de réaction des **pouvoirs publics**. Par ailleurs, l'ouvrage met en avant des **recommandations**, comme la limitation de la publicité destinée aux enfants.

VERS UNE RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE DE L'IA

La **future présidente** de la **Commission européenne**, **Ursula von der Leyen**, a énoncé en juillet ses priorités aux députés. L'Allemande, qui prendra ses fonctions le 1^{er} novembre 2019, entend notamment établir une **réglementation** pour les **nouvelles technologies** (Internet des Objets, réseaux 5G, blockchain, etc.). Elle préconise l'instauration d'une « *législation pour une approche européenne coordonnée sur les implications humaines et éthiques de l'intelligence artificielle* ».

BUDGET 2020 DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2020 met l'accent sur le renforcement de l'accès aux soins ou encore l'accompagnement lors de la perte d'autonomie.



© Freepik

Le **ministère des Solidarités et de la Santé** et le **ministère de l'Action et des Comptes publics** ont présenté, le 30 septembre dernier, le **projet de loi de financement de la Sécurité sociale** (PLFSS) pour 2020. Il « *poursuit la transformation de notre système de protection sociale conformément aux engagements du président de la République et prolonge notre politique, qui consiste à réduire massivement les impôts pour augmenter le pouvoir d'achat des Français* », déclarent **Agnès Buzyn** et **Gérald Darmanin**.

Ce PLFSS vise notamment à encourager le travail, avec un intérêt spécifique pour la **prévention** de la **désinsertion professionnelle**. La simplification des démarches des employeurs est également en ligne de mire, de même que les prestations sociales. En ce sens, une revalorisation plus importante est prévue pour les **retraités**.

FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS

Parallèlement, l'accent sera mis sur l'**accès aux soins**. Par exemple, afin de soutenir les **patients souffrant de cancer**, un **parcours d'accompagnement** après la maladie doit être créé. Cette mesure vise à prévenir des complications. Elle fera intervenir les **agences régionales de santé**, qui financent des organismes présentant des

parcours. Ils proposeront l'accès à des **bilans** sur les plans motivationnels, psychologiques, nutritionnels, ainsi que de l'activité physique. Mais aussi des consultations de **suivi**.

Par ailleurs, le projet promet de revoir le **mode de financement** de la **psychiatrie**. Les ministères entendent relever les défis des **délais d'attente**, de l'**espérance de vie** réduite et des **conditions d'hospitalisation** des patients souffrant d'affections psychiatriques. Il s'agit donc de mettre en place un **financement commun** aux établissements **publics et privés**, qui entrera en vigueur en 2021. Le gouvernement précise que la dualité entre public et privé « *freine l'impérieuse évolution des modes de prise en charge des patients* ».

La réforme concerne également les **soins de suite et de réadaptation** (SSR). L'objectif étant d'offrir une prise en charge de meilleure qualité et homogène.

SOUTENIR LA PERTE D'AUTONOMIE

Il est à noter que **500 M€** seront investis, en amont de la **réforme du grand âge et de l'autonomie** (*Aquæ n° 149*), dont le projet de loi devrait être présenté fin 2019. Ils viseront, entre autres, à soutenir les EHPAD ou encore le secteur de l'aide à domicile.

Enfin, le PLFSS amorce le plan en faveur des **proches aidants** qui verra le jour à l'automne. Ainsi, il s'engage sur l'**indemnisation** du congé de proche aidant. Celui-ci, créé en 2016, est actuellement peu utilisé. Une indemnisation sera donc instaurée pour les salariés, les travailleurs indépendants et les agents publics dès octobre 2020.

À RETENIR

Le PLFSS 2020 prévoit la mise en place d'un **parcours d'accompagnement** après la maladie pour les patients atteints de cancer.



COMMUNE DE CHAUDES-AIGUES

OFFRE D'EMPLOI

Le **Centre Thermal de Chaudes-Aigues** recherche un **Directeur (h/f)** pour son établissement thermal.

Station familiale et conviviale du Cantal, **Caleden** est avant tout connue et réputée pour son orientation en **rhumatologie** avec ses 2 315 curistes accueillis pour l'année 2018.

Société détenue en majorité par le Département ayant en cours un projet de rénovation ainsi qu'un projet de développement et de diversification.

Dans ce cadre, vous assurez le suivi des projets, la gestion d'exploitation du site, comprenant le management des équipes en place (70 personnes), l'organisation, le développement et la gestion de la société.

Vous contribuez en concertation avec le Président et le Conseil d'Administration à élaborer la stratégie de croissance de l'entreprise, à identifier et mettre en place les plans d'actions.

En veille sur les évolutions réglementaires et techniques relatives aux établissements thermaux, vous les relayez en interne afin qu'elles soient prises en compte.

Vous assurez les relations publiques, la représentation de l'établissement dans les instances locales et nationales de la profession et vous êtes garant de la bonne image de la société.

Détenteur d'une solide formation initiale, vous avez **une expérience réussie de direction d'au moins 3 ans dans le domaine de l'exploitation thermique, hôtelière, SPA ou ludique.**

Poste à pourvoir dès le 5 novembre – rémunération à négocier selon expérience

Candidature (CV et lettre de motivation) à adresser à CALEDEN, à l'attention de M. ACHALME Didier - Président de la SAEM Thermale – 27 avenue Georges-Pompidou – BP 21-15110 Chaudes-Aigues



**PISCINA
& WELLNESS
BARCELONA**

Global Aquatic Exhibition

The most international event
in the pool sector

Fira Barcelona

Waves of sensations

Feel the real wellness experience

C'est le moment d'étendre votre activité
NOUS VOUS ATTENDONS À BARCELONE

15-18 OCTOBRE 2019
PARC DES EXPOSITIONS GRAN VIA

Inscrivez-vous
gratuitement en
ligne avec ce code
DDE30D1B

www.piscinawellness.com

#PiscinaWellness f t in

Platinum partner: **FLUIDRA**

Gold partners: **BS POOL**

Emaux
water technology

ESPA

HAYWARD

Sous le haut patronage de
Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République

AQUÆ PANORAMA

RESORT BARRIÈRE
ENGHEN-LES-BAINS

1^{RE} ÉDITION

4 NOVEMBRE 2019

CONGRÈS BtoB EUROPÉEN

THÉMATIQUE 2019 :
DE GUTENBERG À ZUCKERBERG,
GÉRER LA TRANSFORMATION DIGITALE

TOURISME BIEN-ÊTRE & SANTÉ

1 JOURNÉE
8 CONFÉRENCES

SPEAKERS

JOËL DE ROSNAY

PIERRE PAPERON

JULIA AYMONIER

GILLES BABINET

M^E PIERRE DESMARAIS

D^R NICOLAS POSTEL-VINAY

ADRIANO RAMOS

Conception : Palindrome

INSCRIVEZ-VOUS SUR

WWW.AQUAEPANORAMA.COM

BÉNÉFICIEZ DE 35% DE REMISE AVEC LE

CODE PROMOTIONNEL : AQP2019

SUIVEZ-NOUS...

#AQUAEPANORAMA



ORGANISATEUR

PALINDROME
BUTINDBOWE

PARTENAIRES



enghien-les-bains
TOURISME & CONGRÈS



BARRIÈRE



UNE THÉRAPIE DIGITALE POUR LÂCHER PRISE

La solution Inner Garden d'Ullo propose, grâce à un jardin zen où est projeté un environnement multisensoriel, de réduire l'anxiété des personnes atteintes de troubles cognitifs.



Ullo, startup fondée par Rémy Ramadour et Jérémy Frey, développe des solutions numériques de **biofeedback**, qui visent à apprendre à contrôler des fonctions organiques afin d'améliorer la santé.

Leurs **thérapies digitales** entendent prendre en charge les **troubles cognitifs** et l'**anxiété**. Elles s'appuient sur la réalité augmentée, une interface sensorielle et des exercices de respiration. Et ce, en exploitant des technologies de l'Inria (Institut national de recherche dédié aux sciences du numérique).

UN JARDIN ZEN MULTISENSORIEL

Parmi leurs outils, **Inner Garden** propose des expériences sensorielles qui réduisent l'anxiété en favorisant le **lâcher prise**. « L'idée est de permettre à l'utilisateur d'être mis en relation avec ses activités physiologiques, qui sont impliquées dans son anxiété », explique Rémy Ramadour.

La solution utilise des **capteurs** pour enregistrer des **données physiologiques** (respiration, rythme cardiaque, etc.).

« Ces informations sont transformées en **modulations sensorielles** d'un environnement immersif », indique le cofondateur.

Le dispositif prend la forme d'un **jardin zen** sur lequel un paysage est projeté par un **jeu de lumière**. Il simule un **mouvement de vague** correspondant aux rythmes physiologiques. À cela s'ajoute une ambiance sonore. Le toucher, via le sable kinétique, la vue et l'ouïe sont mobilisés.

DES APPLICATIONS MULTIPLES

Cette thérapie, pensée pour les EHPAD, présente des « **résultats positifs pour les personnes atteintes d'Alzheimer** », affirme Rémy Ramadour.

Par ailleurs, la startup affiche des perspectives en direction du thermalisme. « Le thermalisme semble adapté pour profiter d'une solution comme Inner Garden qui peut amplifier le lâcher prise », déclare le **Dr Jean-Arthur Micoulaud Franchi**, conseiller scientifique pour Ullo, spécialiste en sommeil, addiction et neuropsychiatrie, qui dirigera l'étude Somnotherm.

EN BREF

ALEXA INTÈGRE LA MONTRE CONNECTÉE FITBIT

Fitbit, qui propose des **objets connectés** de suivi de l'**activité physique**, s'associe avec **Amazon**. La dernière version de la montre **Versa**, présentée fin août 2019, comprend effectivement **Alexa**. L'utilisateur peut donc exploiter toutes les fonctionnalités de l'**assistant vocal**, comme l'enregistrement d'éléments dans le calendrier ou l'accès à la recherche en ligne. En outre, un **suivi du sommeil** a été ajouté aux tâches de l'accessoire connecté. Ainsi, on peut découvrir son score de sommeil ou encore déclencher un réveil intelligent.

SE RESSOURCER EN ENTREPRISE GRÂCE AU BULLOSCOPE

Imaginée par **Cécile Caillon**, coach et chef d'entreprise, la solution **Bulloscope** s'articule autour d'une **structure individuelle** qui vise à favoriser le **ressourcement**. Elle comporte un **fauteuil** et une **tablette interactive** sur laquelle l'utilisateur peut choisir, en fonction de ses besoins, dans une liste de **sessions** allant de 3 à 20 minutes. Au programme, des exercices de méditation, de sophrologie ou d'auto-massage. De plus, grâce à une **interface de réservation**, les utilisateurs peuvent connaître les disponibilités en temps réel. « Le **Bulloscope** vise à répondre à un besoin immédiat de relaxation 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 », explique Cécile Caillon. Mais il s'agit également d'apporter des éléments d'explication et des clés afin que les personnes puissent s'en servir à un autre moment, en dehors de la séance ». Le dispositif est disponible à la **location**, principalement pour les entreprises. Un **système d'abonnement** permet, en outre, de mettre à jour régulièrement les contenus.

R&D

20 MILLIONS D'EUROS LEVÉS PAR LA PLATEFORME QARE

La **startup Qare**, qui développe une solution de **télé médecine**, a finalisé, en avril dernier, une **levée de fonds de 20 millions d'euros**. Une opération réalisée auprès de **Kamet Ventures**, fonds d'investissement affilié à **Axa**. La jeune société entend développer sa présence auprès des professionnels de santé, mais aussi augmenter le nombre de collaborateurs.

PREMIÈRE LEVÉE DE FONDS POUR KINEQUANTUM

KineQuantum a réuni **1 million d'euros** en septembre 2019. La startup, qui propose des logiciels de **rééducation fonctionnelle en réalité virtuelle**, a effectué son tour de table auprès de **Square Capital**, fonds britannique, **Atlanta Investissements**, la holding **Angyal** et des investisseurs privés. L'entreprise souhaite accentuer sa commercialisation en France et à l'international.

UNE CABINE DE SOINS INTELLIGENTE À PISCINA & WELLNESS

EUROPE



© Piscina & Wellness

Piscina & Wellness, qui se tient du 15 au 18 octobre 2019 à **Barcelone**, est centré cette année sur l'utilisation de la **connectivité** et du **numérique** dans les spas. Dans cette optique, la **Wellness Experience**

fait découvrir aux visiteurs une expérience bien-être. Les professionnels du tourisme, de la santé et du bien-être peuvent y tester les nouveautés en termes d'équipement et de services. L'espace prend la forme d'une **cabine de soins intelligente**

équipée de l'assistant virtuel **Moodify**, qui propose des circuits sensoriels via la piscine, le sauna, la douche, etc. Cette solution, développée par **Fluidra Accelera**, a pour ambition de s'adapter à chaque utilisateur. Ce dernier peut choisir parmi un éventail de séances, en fonction de son humeur. Dès lors, Moodify combine les éclairages, les sons et les odeurs afin de créer une atmosphère relaxante. En outre, la cabine est dotée de l'assistant vocal d'Amazon, **Alexa**, ce qui permet au dispositif de guider le client d'activité en activité.

W HOTELS À TORONTO EN 2020

AMÉRIQUE



© Marriott International

Marriott International a annoncé l'ouverture d'un établissement à **Toronto** (Canada), en 2020, sous l'enseigne **W Hotels**. Le groupe hôtelier a ainsi signé un accord avec **Larco Hospitality**. Les travaux ont commencé en juillet dernier, pour une enveloppe estimée à plus de **36 M€**. Le **W Toronto** comptera 255 chambres, des offres de restauration et un studio d'enregistrement.

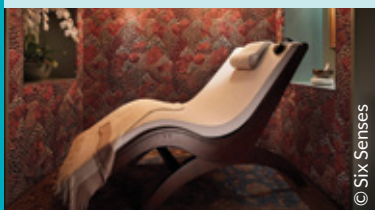
Il disposera également d'un **espace de remise en forme** de plus de 300 m² et proposera différentes activités bien-être.

HORIZON 2023 POUR LE MAJESTIC

La **construction** du **Majestic Hotel**, projet porté par **Lorenzo Doumani**, devrait commencer en **mai 2020** à Las Vegas (États-Unis), sous la houlette de l'architecte **Paul Steelman**. Son inauguration est prévue en 2023. Outre ses 720 chambres, le 5 étoiles comprendra notamment un **espace bien-être** de **6 500 m²** répartis sur 4 étages. Ce dernier comportera un médspa et des installations dédiées à la remise en forme et à la nutrition.

SPA PODS AU SIX SENSES DE SINGAPOUR

ASIE



© Six Senses

Le **Six Senses Maxwell**, qui a ouvert ses portes à **Singapour** en décembre 2018, a mis en place, en juillet dernier, cinq « **spa pods** », littéralement « capsules de soins », et deux **salles de relaxation**. Les clients de l'hôtel peuvent y bénéficier, au quatrième étage, de diverses expériences bien-être, allant des massages signatures Six Senses aux rituels inspirés de la culture locale. Par ailleurs, l'établissement a instauré un soin qui s'appuie sur la **médecine traditionnelle chinoise**.

Il disposera également d'un **espace de remise en forme** de plus de 300 m² et proposera différentes activités bien-être.

TIVOLI S'IMPLANTE EN CHINE

Tivoli Hotels & Resorts, société hôtelière portugaise, a annoncé, en septembre 2019, l'implantation d'un **établissement en Chine**, à **Chengdu**, capitale de la province du Sichuan. Ce projet est développé en collaboration avec la **Chengdu Qingyang Urban and Rural Construction Development Company Limited**. Le **Tivoli Chengdu**, qui devrait être inauguré fin 2019, sera doté de 400 chambres, suites et studios, ainsi que d'installations de spa et de remise en forme. En outre, 8 offres de restauration seront mises en place.

OUVERTURE DE L'OBEROI MARRAKECH EN DÉCEMBRE

AFRIQUE



© Oberoi Group

L'**Oberoi Marrakech**, propriété du groupe indien Oberoi, ouvrira ses portes le 1^{er} décembre 2019, au **Maroc**. L'établissement **5 étoiles** sera équipé de 84 chambres, suites et villas. Une offre complétée par des restaurants, un kids club, etc. Parallèlement, l'**Oberoi Spa** comprendra une piscine intérieure, des suites de soins privatives et un hammam. Des rituels inspirés des **traditions marocaines** et de l'**ayurveda** y seront réalisés.

Il disposera également d'un **espace de remise en forme** de plus de 300 m² et proposera différentes activités bien-être.

EXPANSION D'EMERALD COLLECTION

Emerald Collection, société italienne, se développe. Elle ouvre ainsi, dans un premier temps, un **5 étoiles** aux **Maldives**. Dans un second temps, **deux resorts** seront conçus à **Zanzibar** (Tanzanie). L'**Emerald Maldives Resort & Spa** accueille la clientèle depuis début août 2019 au sein de ses 120 villas. Il offre également accès à l'**Emerald Spa** où sont prodigués des soins thaï et balinaï, dans 10 bungalows. L'espace compte d'ailleurs une salle de remise en forme.